

DIRECTIVE SERVICES DE PAIEMENT

PRINCIPES ET PERSPECTIVES



CONTEXTE

La Directive Service de paiement a posé les fondements juridiques d'un marché intérieur des paiements électroniques plus intégré et de l'ouverture de ce marché à une concurrence accrue.

La Commission européenne a présenté en juin dernier des propositions visant à moderniser le dispositif en place, améliorer la protection des consommateurs et la concurrence dans le domaine des paiements.

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement réglementaires et les enjeux de sa réforme
- Connaître les contraintes techniques
- Savoir identifier les impacts organisationnels et opérationnels.

PUBLIC

- Chefs de produits Moyens de paiement et Banque à distance
- Responsables juridiques, juristes
- Responsables des *back-office*

PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation
- Auto-évaluation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Contexte
- Champ d'application de la DSP 2
 - Champ géographique et monétaire,
 - Exclusions

I. RÉGIME DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

- Obligations de transparence et d'information
- Conditions d'exécution des opérations
- Mise en œuvre des exigences d'authentification forte et des exemptions
- Responsabilité du Prestataire de services de paiement

II. NOUVEAUX SERVICES DE PAIEMENT

- Présentation des services et des acteurs (agrégateurs et initiateurs de paiement)
- Les normes de communications avec les tiers de paiement (offres d'API, services proposés aux clients...)
- Responsabilité des Prestataires de services de paiement

III. RISQUES OPÉRATIONNELS ET DE SÉCURITÉ

- Gestion des risques
- Notification des incidents majeurs
- *Reporting* à réaliser

MERCREDI 3 AVRIL 2024

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz/QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1100 € HT (1320 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATRICE

Hélène Lair est responsable juridique adjoint Moyens de paiement et Produits bancaires à la Société Générale et préside le Groupe Juridique Moyens et Systèmes de paiement au sein de la Fédération bancaire française.





CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous souhaitez des aménagements particuliers :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.